

Déclaration annuelle
Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

1 – INFORMATIONS RELATIVES AU REDEVABLE

Raison Sociale

Nom, prénom du responsable :

Nom commercial/enseigne :

Nom de l'exploitant :

Adresse de l'exploitant :

Numéro SIRET.....

Code APE :

Adresse de facturation si différente :

Point de contact, si différent du dirigeant : (nom, prénom, n° téléphone, fax, mail)

.....

Je soussigné (e)

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.

Fait àLe

Signature du déclarant (cachet).....

Déclaration à adresser à :

Mairie d'AURAY - Direction des Finances/Recettes
100 pl de la République BP 10610 56406 AURAY cedex

- La déclaration annuelle doit être effectuée **avant le 1er mars** de l'année d'imposition **pour les supports existant au 1er janvier**.
- **Les supports créés ou supprimés en cours d'année** (entre le 1er janvier et le 31 décembre) font l'objet de déclarations supplémentaires qui doivent être **effectuées dans les 2 mois suivant la création ou la suppression**.
- **En l'absence de déclaration** de l'exploitant, le maire, après une mise en demeure restée sans effet, peut procéder à une **taxation d'office**.
- Le défaut de déclaration dans les délais fixés ou le fait d'avoir souscrit une déclaration inexacte donnent lieu au **paiement par le redevable d'une amende**
- **Le recouvrement** de la taxe a lieu **à partir du 1er septembre** de l'année d'imposition.

Dossier reçu le :

complet – informations manquantes :

2 – INFORMATIONS RELATIVES AUX DISPOSITIFS TAXES SURFACES DÉCLARÉES

Dispositifs Publicitaires – Pré-enseignes y compris les pré-enseignes dérogatoires

- **Constitue un dispositif publicitaire** : tout support susceptible de contenir une *publicité*
- **Constitue une pré-enseigne** : toute inscription, forme ou image indiquant *la proximité d'un immeuble* où s'exerce une activité déterminée

N° du dispositif (à mentionner sur la photo)	NATURE DU SUPPORT (publicité ou pré-enseigne) et TYPE D'INSTALLATION (publicité scellée au sol, pré-enseigne sur mur de clôture...)	Adresse complète	Dimensions (largeur et hauteur en m)	Surface du dispositif en m ²	Nb de faces	Surface totale en m ²	Date d'installation	Numérique OUI/NON
Superficie totale en m²								

Date et signature du déclarant :

TARIFS 2020

(délibération du conseil municipal du 21/05/2019)

C'est la surface de chaque support qui est prise en compte pour déterminer le tarif applicable.

NATURE DES SUPPORTS	TARIFS 2020
DISPOSITIFS PUBLICITAIRES ET PREENSEIGNES	
< OU =50 M2	
SUPPORTS PUBLICITAIRES NON NUMERIQUES	20,50 €
SUPPORTS PUBLICITAIRES NUMERIQUES	61,50 €
> 50 M2	
SUPPORTS PUBLICITAIRES NON NUMERIQUES	41,00 €
SUPPORTS PUBLICITAIRES NUMERIQUES	123,00 €

Joindre les photographies des supports avec la mention du n° du dispositif (tel que mentionné dans la déclaration)

Pour plus de renseignements ou une assistance :

Direction des Finances – Mairie d'Auray - 100, Place de la République – BP 10 610 – 56 406 AURAY Cedex
L. DUMAS - Téléphone : 02 97 24 01 23 – l.dumas@ville-auray.fr

Dossier reçu le :

complet – informations manquantes :

2 – INFORMATIONS RELATIVES AUX DISPOSITIFS TAXES SURFACES DÉCLARÉES

Enseignes

- **Constitue une enseigne** : toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce

N° du dispositif (à mentionner sur la photo)	NATURE DU SUPPORT (enseigne) et TYPE D'INSTALLATION (enseigne à plat sur mur, enseigne perpendiculaire, enseigne en toiture, enseigne scellée au sol...)	Adresse complète	Dimensions (largeur et hauteur en m)	Surface du dispositif en m ²	Nb de faces	Surface totale en m ²	Date d'installation	Date de suppression
Superficie totale en m²								

Date et signature du déclarant :

TARIFS 2020

(délibération du conseil municipal du 21/05/2019)

Pour une même activité, c'est la surface TOTALE des enseignes qui est prise en compte pour déterminer le tarif applicable

NATURE DES SUPPORTS	TARIFS 2020	
ENSEIGNES		
Surface < ou = 7 m ²	Exonération	
Surface > 7 et < ou = 12 m ² Non scellées au sol	10,30 €	Exonération de 50%
Surface > 7 et < ou = 12 m ² Scellées au sol	20,50 €	
Surface > 12 et < ou = 50 m ²	41,00 €	
Surface > 50 m ²	82,00 €	

Joindre les photographies des supports avec la mention du n° du dispositif (tel que mentionné dans la déclaration)

Pour plus de renseignements ou une assistance :

Direction des Finances – Mairie d'Auray - 100, Place de la République – BP 10 610 – 56 406 AURAY Cedex
L. DUMAS - Téléphone : 02 97 24 01 23 – l.dumas@ville-auray.fr

Dossier reçu le :

complet – informations manquantes